

## Comité de gestionnaires du réseau des acteurs des espaces naturels Rhône & Saône

*Réunion du 25 juin 2019 - Synthèse*

*Le comité des gestionnaires est un lieu d'échanges entre acteurs du territoire de la Saône et du Rhône pour faire connaître les dynamiques et les projets sur les espaces naturels, échanger sur les expériences en cours et passées, et capitaliser les besoins des acteurs. Il représente le réseau des acteurs et propose des projets et actions à mener pour le réseau.*

*Le comité de gestionnaire réunit des associations, collectivités, conservatoires d'espaces naturels, syndicats mixtes, partenaires institutionnels et entreprises partenaires du plan Rhône.*

*Il est animé par la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels.*

### Rappel des objectifs de la matinée

- Outils pour le réseau : Présenter les fiches retour d'expérience, l'accompagnement Rhôméo
- L'animation territoriale sur les zones humides du plan Rhône : Échanger sur l'état des lieux en cours
- Focus sur un projet en cours : Découvrir plus précisément une action sur le territoire
- Les journées techniques du réseau (prochaine journée "La sensibilisation aux zones humides du Rhône et de la Saône - des outils pour convaincre") : Mettre en commun les besoins du réseau
- Partager au sein du réseau Rhône&Saône



→ La réunion a rassemblé 28 participants : gestionnaires d'espaces naturels, animateurs territoriaux, partenaires financiers, Etat, autres têtes de réseaux...

L'ordre du jour et les supports de présentation sont téléchargeables sur [ce lien](#).

## 1. Les actions et outils du réseau

Plusieurs éléments à souligner pour l'année 2018 du réseau des acteurs des espaces naturels Rhône&Saône, notamment :

- de nombreux **temps d'échanges** : réunion du **comité des gestionnaires** en février, avec une après-midi thématique sur la gestion de la flore exotique envahissante, en mai une **journée technique d'échanges et d'information** sur la maîtrise foncière et d'usage, et en septembre la **6ème édition des rencontres du réseau**, organisées avec le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne et l'EPTB Saône Doubs.

- la publication et mise en ligne de **premières fiches de retours d'expérience** d'actions de préservation/restauration de milieux humides du Rhône et de la Saône. [Lien vers les fiches ici.](#)

- la 2<sup>ème</sup> phase de remplissage du **tableau de bord** des actions zones humides du plan Rhône, pour mise à jour.



En 2019, plusieurs éléments à noter :

- Printemps : diffusion de nouvelles **fiches de retours d'expériences**
- été : enquête pour un **état des lieux de l'animation territoriale** à l'émergence de projets (cf point 3. ci-après).
- 7 novembre à Lyon : **Journée technique sur la sensibilisation des élus – des outils pour mobiliser**. Le comité des gestionnaires confirme le principe de concentrer l'action sur les élus (la nécessité de sensibiliser les nouveaux élus début 2020 sera déterminante pour la suite du programme). Plusieurs pistes sont évoquées pour la future journée technique.

## 2. Réflexions vers un plan Rhône 3

Le principe d'une nouvelle phase de programmation est acquis. Les partenaires institutionnels commencent à réfléchir à ses modalités.

- Il devrait concerner le Rhône et la Saône et peut être intégré d'autres affluents, mais n'intégrera a priori pas les têtes de bassin comme sur la Loire.
- La question de faire de la biodiversité un thème à part entière est envisageable.

La question est posée en réunion du choix/positionnement d'une structure porteuse pour ce volet s'il émerge.

Le sujet de l'hydromorphologie est souligné comme important et nécessitant des moyens conséquents. Il est également noté que le sujet de la préservation des espaces naturels pourrait être ouvert à d'autres milieux que les zones humides, et intégrer des plans d'actions espèces (exemple du CBN et des suivis d'Epipactis fibri).

- Le choix entre un dispositif interrégional et des dispositifs par région reste à trancher.

Pour les zones humides il est préférable pour les gestionnaires de maintenir un dispositif interrégional.

- ➔ Démarche en cours : **courrier** de la part de la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels et des Conservatoires concernés par le plan Rhône **pour faire valoir la thématique zones humides – biodiversité**, appuyer sur l'intérêt d'un dispositif inter-régional, appuyer le renforcement de la thématique du changement climatique à associer aux solutions fondées sur la nature.

### 3. La politique en faveur zones humides du plan Rhône

L'Agence de l'eau présente des éléments liés à l'approche d'axe du plan Rhône sur la thématiques des zones humides (cf diaporama) et notamment **la priorisation de sites** finalisée début 2019, sur la base de l'étude de contribution à la stratégie portée par la Fédération des Conservatoire d'espaces naturels en 2016.

Il est souligné que le système d'appel à projets a été abandonné, maintenant le dépôt des dossiers se fait au fil de l'eau, et est examiné en CTTI QRB, 4 fois par an.

- ◆ Une stratégie **ajustée**
- ◆ Une **cartographie** non exclusive
- ◆ **Un comité des financeurs - 4 fois par an**
- ◆ **Un projet LIZMAP consultable en ligne à partir de septembre 2019 à l'échelle des sites :**

[https://eurmc.lizmap.com/map/index.php/view/map/?repository=thomas&project=zh\\_rhone\\_saone](https://eurmc.lizmap.com/map/index.php/view/map/?repository=thomas&project=zh_rhone_saone)

Remarque : il sera envisagé d'afficher sur le même projet Lizmap les éléments du tableau de bord des actions et les résultats de l'état des lieux sur l'animation territoriale.

### 4. L'étude d'animation d'état des lieux détaillé de l'animation territoriale en faveur des zones humides du territoire du plan Rhône-Saône

Cette étude en cours est présentée par la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels (cf diaporama).

L'objectif de l'étude est de faire un état des lieux de l'animation territoriale pour l'émergence de projets, afin d'**avoir une meilleure connaissance du territoire du plan Rhône, des acteurs et des actions sur les milieux humides, et de cibler les zones humides sur lesquelles l'animation territoriale est à dynamiser.** (En effet il existe de multiples cadres de gestion ou procédures sur le territoire, mais qui ne permettent pas forcément l'émergence de projets sur les zones humides les plus sensibles.)

Elle comporte deux phases :

- Phase 1 (fin 2018) : inventaire des structures et des cadres de gestion
- Phase 2 (2019) : Identification de l'animation territoriale active (appuis à l'émergence de projets)

#### Remarques / questions :

La GEMAPI peut parfois offrir des opportunités d'émergence de nouveaux projets, mais elle peut aussi parfois complexifier des projets en cours d'émergence.

Il est noté que l'on parle dans cette étude d'actions de restauration et de préservation et non des actions qui comportent uniquement de la valorisation (touristique).

Il semble important de mettre l'accent sur le suivi de l'action mise en œuvre dans la base de données : y a-t-il ensuite accompagnement du projet ? Normalement cette information sera disponible dans le tableau de bord. Sur les lieux où une animation foncière n'a pas abouti par exemple, il y aura aussi des éléments dans la colonne « commentaires ».

## 5. L'accompagnement à l'utilisation de la boîte à outils Rhôméo : un dispositif mobilisable financé dans le cadre du plan Rhône !

La boîte à outils Rhôméo et la possibilité d'appui est présentée par le Conservatoire d'espaces naturels Franche-Comté (cf diaporama).

**Les maîtres d'ouvrage peuvent être accompagnés pour la mise en œuvre les indicateurs RhoMÉO pour le suivi des opérations de restauration** du fonctionnement des zones humides (fonctions hydraulique-hydrologique et/ou biogéochimique) dans le périmètre du plan Rhône.

Pour plus d'information et demande d'accompagnement contacter Delphine Danancher, responsable scientifique du Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes.

## 6. Focus sur un projet en cours

Le projet de **restauration du site de la noue rouge** en Haute-Saône est présenté par l'EPTB Saône Doubs avec une visite virtuelle commentée. L'EPTB a animé la démarche et monté des opérations pour reméandrer le cours d'eau et restaurer le fonctionnement de 70 hectares de prairies humides. C'est le propriétaire qui a porté l'opération et était destinataire des subventions (il a accepté de passer par un emprunt pour attendre le solde de la subvention).

Pour plus d'information contacter Guillaume Blondel, chargé de mission Natura 2000 à l'EPTB Saône Doubs, et [consulter ici](#) la fiche retour d'expérience sur le sujet (disponible prochainement).

---

*Le programme du pôle Rhône&Saône de la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels est financé en 2019 par :*

